

Paris, le 8 janvier 2010

La Fondation d'entreprise France Télévisions lance la 1ère édition des bourses fictions de quartiers « Petites histoires d'amour »

La Fondation d'entreprise France Télévisions étend son dispositif de soutien en créant des bourses fictions de quartiers afin d'encourager et de récompenser les créateurs de mini-films de fiction. Huit bourses pour huit courts-métrages réalisés par des habitants de quartiers sensibles d'Ile de France¹. Les huit meilleurs projets en compétition seront présélectionnés et se verront attribuer une bourse de 3 000 euros pour la réalisation de leur film. Deux lauréats seront choisis parmi ces huit courts-métrages.

La Fondation lance aujourd'hui un appel à projet auprès des associations et des collectifs de quartiers, en lien avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

- **3 minutes – 1 thème – 1 lieu**

Le thème retenu pour cette première édition des Bourses fictions de quartiers est « **Petites histoires d'amour** ».

Le format : court pas plus de trois minutes.

Une unité de lieu.

Tous les porteurs de projet peuvent consulter les modalités de participation sur le site de la Fondation : www.francetelevisions.fr/fondation

¹ Pour la première année, les Bourses fictions des quartiers se cantonnent à la région Ile de France. Elles seront ensuite étendues à l'ensemble du territoire.

Ces derniers ont jusqu'au **15 février 2010** pour envoyer leur dossier par courrier à la Fondation d'entreprise France Télévisions.

Les dossiers seront examinés par un Comité de sélection composé de représentants de France Télévisions. Ils seront évalués suivant *l'originalité de traitement du sujet et la qualité de l'écriture*. A l'issue de cette sélection, **huit projets recevront une bourse de 3 000 euros** pour réaliser leur film et bénéficieront d'un accompagnement dans la réalisation par des collaborateurs tuteurs de l'unité fiction de France Télévisions

En juin 2010, le Jury final composé de représentants de France Télévisions, de la Fondation et de personnalités reconnues pour leur compétence en matière audiovisuelle sélectionne deux lauréats sur la base des huit mini-films reçus.

Calendrier prévisionnel:

- 8 janvier 2010 : ouverture des inscriptions
- 15 février 2010 : clôture des inscriptions
- 15 février – 22 mars 2010 : sélection des huit projets par le Comité de Sélection.
- 10 juin 2010 : remise des huit mini-films à la Fondation d'entreprise France Télévisions.
- 21 Juin 2010 : désignation des deux mini-films lauréats.

A propos de la Fondation France Télévisions

Créée en février 2007, dotée d'un budget de 3,5 millions d'euros pour 5 ans et pilotée par un Conseil d'Administration composé de représentants de France Télévisions et de personnalités extérieures - Fadela Amara, Cécilia Bartoli, Yann Arthus Bertrand, Laura Flessel, Hugues Gall, Bastien Millot - la Fondation d'entreprise France Télévisions soutient activement une grande diversité de projets associatifs en faveur de publics en situation de fragilité sociale, physique ou intellectuelle. Elle prolonge et amplifie les actions menées par les antennes en matière d'accès à la culture, de pédagogie, de découverte.

<http://www.francetelevisions.fr/fondation>
